

Changements institutionnels, perturbations sanitaires et réseaux locaux d'action collective : comment innover en milieu rural?

Université de Montréal

Lucie Morin (lucie.morin.5@umontreal.ca)
et André-Anne Parent (andre-anne.parent@umontreal.ca)
École de travail social, Université de Montréal

Contexte

En plus de modifier les rôles et les responsabilités des institutions publiques, les changements législatifs et administratifs initiés par l'État québécois ont eu des répercussions sur les instances de collaboration intersectorielle, conceptualisées comme des réseaux locaux d'action collective (RLAC).

Les RLAC présentent un « avantage collaboratif » conduisant à de nouvelles réponses aux problèmes sociaux pour lesquels l'État a un pouvoir d'action limité.

Cette recherche étudie comment les RLAC se développent et évoluent lorsqu'ils sont confrontés à des changements dans leurs environnements institutionnels et sanitaires.

Résultats et discussion

Le développement du RLAC axé sur le développement social repose sur :

- les programmes publics et philanthropiques
- le travail de mobilisation des organisatrices communautaires.

Les élus municipaux ont été identifiés comme un des acteurs incontournables, mais leur engagement en développement social a pris quelques années à se développer : fonds éolien, politique de la famille et des aînés, bottin des ressources en contexte de pandémie, poste de conseiller en développement social.

Les acteurs ont eu recours à des stratégies pour s'adapter au contexte volatil comme : partager le leadership; s'inspirer de « ce qui se fait ailleurs »; intégrer le RLAC dans les politiques publiques locales; recourir à des consultants externes; obtenir le soutien d'acteurs régionaux.

La pandémie a contribué à la création et à la consolidation des liens entre les organisations du territoire. Cependant, le contexte de crise a provoqué un ralentissement des activités et de la mobilisation citoyenne ainsi que la perte des contacts informels entre les acteurs résultant de l'utilisation des technologies pour communiquer.

Un poste d'agent à la mobilisation citoyenne a été créé pour déterminer la place des citoyens dans la structure de gouvernance du RLAC. Un comité citoyen disposant d'un budget participatif est en fonction depuis 2022.

Objectifs

- 1 Analyser la création et l'évolution d'un RLAC qui intervient sur les conditions de vie des populations en milieu rural.
- 2 Examiner les arrangements effectués par un RLAC pour répondre aux besoins des populations en contexte de pandémie de la COVID-19.

Méthodes

Recherche doctorale qui s'inscrit dans une recherche pancanadienne construite selon une étude de cas multisites dans trois provinces (Québec, Ontario et Alberta)

Cas étudié : démarche de développement territorial (DDT) située dans la région de la Capitale-Nationale

Trois méthodes de collecte utilisées (2021-22) : entretiens individuels semi-structurés (n=15), séances d'observation (80 heures) et analyse documentaire.



Conclusion

Cette recherche démontre que l'évolution des RLAC, agissant sur des problèmes sociaux en contexte d'instabilité institutionnelle et sanitaire, repose notamment sur des arrangements finement orchestrés par les intervenants collectifs. Toutefois, la totalité des entretiens et la majorité des séances d'observation ont été faites en visioconférence, une limite pour observer les interactions entre les acteurs.

Création et évolution d'un réseau local d'action collective en contexte de changements institutionnels et sociosanitaires



Références

Courtemanche, A., Morin, L., Parent, A.-A., Bourque, D. et Racine, S. (2022). Effets de la pandémie de COVID-19 sur le développement des collectivités: apport des intervenants collectifs. *Écrire le social*, 1(4), 33-43. <https://doi.org/10.3917/esra.004.0033>
Lachapelle, R. et Bourque, D. (2020). Des collectivités résilientes en contexte politique difficile: La contribution de l'intervention collective. *Revue Organisations et territoires*, 29(2), 117-126. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1155>

